

## Connaître et approcher le « bébé aux besoins intenses » dit BABI *Formation distancielle - synchrone*

### MODALITES

**Durée :** 7h soit 1 jour

**Date :** 8 février 2024

**Horaires :** 9h - 12h30 / 13h30 – 17h

**Formation FOAD synchrone :** Classe virtuelle avec stagiaires et formateur en face à face, en temps réel, sur le logiciel Zoom.

**Public :** Tous les personnels en situation d'emploi en crèche auprès d'enfants. Aucun prérequis n'est nécessaire.

**Moyens d'évaluation :** Evaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

**Sanction de la formation :** Certificat de réalisation.

**Intervenante et qualité :** Muriel BARLIER, formatrice petite enfance et animatrice La Lèche League France.

### OBJECTIFS

Découvrir et comprendre ce qu'est un « Bébé aux besoins intenses », dit BABI. Connaître ses besoins et ses spécificités. Prendre en charge un BABI en structure collective et partager d'éventuelles expériences sur sa prise en charge en structure collective.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉLÉMENTS DE SUIVIS

Apports théoriques, échanges et partages d'expériences, cas pratique.

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné d'un certificat de réalisation. Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle. Exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Zoom (logiciel de formation à distance)

### PROGRAMME

- Pourquoi certains bébés peuvent se révéler être des BABI. Est-ce que tous les bébés aux besoins importants sont des BABI ?
- Guide sur les pleurs : Quelle est l'influence des pleurs du BABI sur le personnel encadrant ? Comment tenter de réduire les pleurs ?
- L'accompagnement au quotidien du BABI en structure collective : le rôle du personnel encadrant vis à vis du BABI, vis à vis des parents.
- Exemples de prise en charge de BABI suivi d'échanges sur les pratiques en structure collective autour du BABI.

CFPPE est une marque de SOGEFCO, SARL au capital de 9000€ - TVA : FR 21528173248

RCS de Strasbourg - SIRET : 528 173 248 00030 – APE : 7022Z Notre organisme de formation est enregistré sous le N° 42 67 04581 67.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Notre organisme de formation est certifié qualité au titre des catégories d'actions suivantes ; actions de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience et actions de formation par apprentissage.